

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERITE ABDELHAMID IBN BADIS – MOSTAGANEM-
FACULTE DES LANGUES ETRANGERES
DEPARTEMENT DE LANGUE FRANCAISE



MASTER

Didactique du Plurilinguisme et Politiques Linguistiques Educatives

Le Parler des jeunes lycéens et son impact sur les pratiques
langagières

Présenté par :

YAHIA BEY Amel

Membres du jury :

Président : Dr.Benskat

Promoteur : Dr.Stambouli

Examineur : Dr.Chachou

Année universitaire 2014/2015

REMERCIEMEN

Avant tous, nous remercions Dieu le tout puissant pour nous avoir donné la santé, la volonté, le courage et la patience afin de mener à bien ce modeste travail.

En 1^{er} lieu mes sincères remerciements et reconnaissances vont spécialement à ma promotrice Dr.STAMBOULI pour la qualité de son encadrement et de m'avoir dirigé et orienté avec ses précieux conseils.

A Dr.BENSEKAT Qui m'a fait l'honneur de présider le jury, et ainsi de juger ce travail.

Mes remerciements s'adressent ainsi à Dr.CHACHOU qui m'a fait l'honneur en acceptant d'examiner ce travail.

Je remercie tous ceux qui m'ont rendu service pour pouvoir réaliser ce modeste travail surtout mon alter ego Imene, Nour et Kheira et surtout ma chère BENYAMINA Soumia qui m'a soutenu toute au long de ce travail et qui était patiente avec moi, je la remercie infiniment.

Je souhaite remercier aussi mes parents d'être si patient

Enfin, je tiens à exprimer ma gratitude à tout ce qui, de près ou de loin m'ont accompagné et soutenu tout au long de ce travail.

Amel

Dédicace

Avant tous, je dois rendre grâce à dieu de m'avoir donné le courage de terminer ce travail.

Je dédie ce modeste travail à mes très chers parents qui ont toujours été la pour moi, et qui m'ont donné un magnifique modèle de labeur et de persévérance.

A mes très chères sœurs Faiza, Nassima, Fatima et mon jumeau Mehdi

A mes beaux frères aussi

A mes meilleurs amis Imene, Nour, Kheira, Nadia, Nabila.

A tout mes collègues de la promotion M2 didactique du plurilinguisme

Amel

Table des matières

| | |
|---|----|
| <i>REMERCIEMENTS</i> | |
| <i>Dédicace</i> | |
| 1 Introduction : | 1 |
| 2 Problématique : | 2 |
| 3 Plan de travail : | 2 |
| Chapitre1 la sociolinguistique urbaine : une discipline récente | |
| 1 Introduction | 4 |
| 2 Aperçu historique : | 4 |
| 3 Le concept " urbain" et l'objet d'étude de la sociolinguistique urbaine : | 5 |
| 4 Les champs de la sociolinguistique urbaine : | 7 |
| 5 La sociolinguistique est- elle née urbaine ? | 10 |
| 6 Ya t-il une sociolinguistique autre qu'urbaine ? | 11 |
| Chapitre 2 le parler de jeune | |
| 1 La question du « Langage(s) des jeunes » : | 15 |
| 2 Le langage des jeunes à l'oral : | 17 |
| ENQUETE | |
| 1 Méthodologie de l'enquête : | 23 |
| 2 L'échantillonnage : | 23 |
| 3 Corpus : | 24 |
| 4 Analyse et interprétation des données : | 25 |
| 5 Les procédés de création des données : | 25 |
| 5.1 L'emprunt et le calque : | 25 |
| 5.2 Néologisme : | 26 |
| 5.2.1 Néologisme de forme (lexical) : | 26 |
| 5.2.2 Néologisme de sens (sémantique) : | 27 |
| 5.2.3 La création phonologique : | 27 |
| 6 Description et interprétation du corpus : | 27 |
| 7 Conclusion partielle : | 29 |

Conclusion :..... 32

Bibliographie :..... 34

INTRODUCTION GÉNÉRALE

1 Introduction :

Le paysage linguistique et culturel en Algérie offre actuellement des reflets irisés de contacts de langues et de cultures. Une situation kaléidoscopique résultant d'une longue chaîne de causalités historiques (colonisation, immigration, crises politiques ou économiques) produisant un « *marché franc* » (Bourdieu,1983) très dense et varié. Tant de processus se sont opérés pour faire advenir un schéma sociolinguistique hétérogène dont l'une des caractéristiques est que le divers est plus prégnant que toute velléité de réduction du réel complexe.

Parler de plurilinguisme en Algérie semble aujourd'hui une lapalissade dont de nombreuses études sociolinguistiques ont rendu compte les unes (Taleb-Ibrahimi, 1995; Morsly,1988) montrent la richesse linguistique des répertoires verbaux des Algériens et leur extrême labilité en utilisant des ressources transcodiques (alternances codiques, code mixing,...) qui mêlent l'arabe avec ses variantes dialectales, le français et le berbère¹ comme étant des stratégies discursives et communicatives ; d'autres (Grandguillaume, 1983 et 2004 ; Benrabah, 1995 et 1999) s'intéressent à la place des langues (notamment le français et l'arabe) dans la société en termes de politique linguistique.

Or, ce qu'il convient de souligner est que cette hétérogénéité linguistique et culturelle est corrélativement liée à une hétérogénéité sociale et ethnique déterminant les changements et pesant sur les modalités d'interactions des acteurs sociaux. Interactions où la part de l'individuel semble se rétrécir au profit d'une collectivité massante transformant l'espace public des relations intersubjectives en un espace altéritaire, lequel performe toute rencontre interpersonnelle (donc interlinguistique) et la rend apte à se modeler sur ses contextes d'émergence et/ou d'actions.

Les pratiques langagières de jeunes, depuis que les études sociolinguistiques commencent à s'y intéresser (Conein et Gadet,1998; Merle,1986; Boyer,1997; Calvet, 1984; Billiez,1992 et 2003; Goudailler,1997; Bavoux,2000) ont toujours porté les marques de la déviance, de l'innovation et de l'écart. Cette déviation (jeune) à l'égard d'une certaine norme (adulte) fait que la littérature sociolinguistique actuelle focalise son attention sur les modalités, les fonctionnalités et les motivations de ces parlers réputés être déviants (Fagyal,2004). Les pratiques langagières de jeunes lycéens à Mostaganem font partie, elles aussi, de ces formes langagières, dynamiques et vitales qui sont marquées autant par l'écart (usage d'unités linguistiques innovantes) que par l'accommodement (à la norme).

Or, les parlers (de) jeunes à Mostaganem n'obéissent pas uniquement à la triple fonctionnalité/finalité reconnue dans le champ disciplinaire de la sociolinguistique: cryptoludique et identitaire mais invoquent, en étant innovants, des désirs altéritaires qui ne sont pas forcément identitaires.

La ville en effet, lieu de l'hétérogène et de la mise en présence de plusieurs langues différentes: Elle permet la co-existence de plusieurs parlers. Considérée comme un terrain privilégié pour l'observation des pratiques langagières.

Il semble bien que le respect des règles et des normes est la forme la plus idéale, la plus noble, la plus organisée, voir sacralisée dans les deux codes qui existent: l'oral et l'écrit.

¹ Bien qu'il existe d'autres variétés comme le berbère et ses multiples variétés, chleuh et targui, entre autres.

Cette forme est concurrencée par d'autres formes plus simples, plus pratiques, voir astucieuses.

La langue a besoin de temps à autre de sortir de son cadre normatif pour céder la place à d'autres créations langagières. L'histoire des langues montrent depuis longtemps qu'aucune règle n'est fixée à jamais: elle est faite pour être rééditée et évoluée en fonction du besoin de communication de l'être humain. Elle est donc considérée comme étant un outil de communication qui assure le contact tout en faisant appel aux différents parlers qui s'accordent avec des locuteurs dans des situations de communication particulières; ce qui pousse à dire que la langue est bel et bien un reflet de la société qui est à l'origine de son développement et de son évolution.

Cependant, le parler des jeunes algériens ferait partie des parlers les plus ouverts à la création langagière sur le plan lexical, phonologique, syntaxique et même sémantique. Ainsi, notre choix s'est porté sur le français parlé par les lycéens de la ville de Mostaganem, qui constitue un véritable observatoire des pratiques langagières variées et en mutation. Le français donc serait à l'origine de l'émergence d'une nouvelle variété pratiquée par ces jeunes lycéens.

2 Problématique et hypothèse:

La présente recherche est née d'une interrogation sur les phénomènes d'alternance chez les adolescents, qui nous permet d'identifier les situations dans le contexte linguistique. A ce titre, nous allons mettre en relief l'aspect sociolinguistique du phénomène observé et son impact sur les pratiques langagières. Il est donc strictement descriptif. Nous voulons savoir quelle est la spécificité de la langue française dans ce parler des jeunes ? Dans cette perspective, nous supposons que ce parler utilisé par les jeunes lycéens est une forme d'appropriation du français standard en mettant en place des procédés d'appropriation propre à eux.

3 Plan de travail :

L'objectif ultime de ce travail est de montrer les pratiques langagières des jeunes lycéens qui souvent utilise cette nouvelle pratique en l'associant aux normes de la langue française involontairement voire inconsciemment.

Afin de tester la justesse ou la fausseté de ce que nous avons avancé, nous avons collecté une série de mots ; un corpus de 20 mots de la part de différents lycéens.

Ce travail est divisé en trois chapitres. Le premier servira à éclaircir le domaine dans lequel s'inscrit cette recherche " La sociolinguistique urbaine": Nous exposerons l'apparition et le développement de cette nouvelle discipline en se basant sur les réflexions de quelques sociolinguistes. Pour le second, nous avons attribué ce titre : « Le parler des jeunes » il prendra en charge la description linguistique de cette variété du langage faite par les linguistes.

Le troisième chapitre intitulé " L'enquête" comportera deux sections :

- Méthodologie de l'enquête.
- Analyse et interprétation des données.

La première section sera consacrée entièrement à la méthodologie pour laquelle nous avons opté pour mener l'enquête. Il englobera :

- les méthodes utilisées tout au long de l'enquête qui seront descriptive et analytique.
- l'échantillon pour mettre en valeur la création langagière des jeunes lycéens, ainsi que le corpus et le moyen de sa collecte.

La seconde section " Analyse et interprétation des données" est divisé en deux parties. La première vise à donner les procédés de création langagière qui inclura des précisions théoriques sur les plans : phonologique, lexical, syntaxique et même sémantique pour pouvoir interpréter et analyser celle des jeunes lycéens dans la deuxième partie.

Comme tout travail de recherche, une conclusion est obligatoire ; cette dernière reprendra les points essentiels de tout le travail.

CHAPITRE 1

LA SOCIOLINGUISTIQUE URBAINE :
UNE DISCIPLINE RÉCENTE

Chapitre 1 la sociolinguistique urbaine : une discipline récente

1 Introduction

De nos jours, le regard des linguistes s'est modifié en ce qui concerne « la ville » : Après l'avoir longtemps considérée comme un lieu où se trouve des variétés de langue, la ville est devenue aujourd'hui un lieu de rencontre des hommes et des contacts de langues, un lieu idéal pour une bonne observation de la diversité, la complexité des pratiques langagières, les représentations linguistiques et les formes ainsi que les effets de ce contact entre des langues différentes.

L'intérêt de ce chapitre est de saisir l'évolution d'un domaine de recherche spécifique, particulier et récent, « la sociolinguistique urbaine ».

Vu l'émergence récente de cette nouvelle discipline, nous avons jugé nécessaire de commencer par un aperçu historique afin de comprendre son émergence et son développement, d'aborder l'association de l'adjectif urbain à la sociolinguistique et de rendre compte de l'objet d'étude de ce nouveau champ de recherche. Nous aborderons par la suite le champ et les concepts de cette nouvelle approche.

La sociolinguistique urbaine s'interroge sur les concepts et les outils qui portent sur son utilité sociale : Elle s'intéresse plus particulièrement à l'étude des représentations linguistiques et des phénomènes langagiers des jeunes observés en milieu urbain.

2 Aperçu historique :

La langue est un instrument de communication et une forme de comportement social. Il est nécessaire d'associer la langue à la société, car sans l'un de ces éléments, nous ne pouvons pas comprendre l'autre. Or, la sociolinguistique moderne, dont le père fondateur est le linguiste Ferdinand DE SAUSSURE, a écarté le sujet parlant en faisant ses recherches. Il a clôturé son chef-d'œuvre intitulé « *Cours de Linguistique Générale* » par sa fameuse citation « *La linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même.* »² Cet écart a donné naissance au structuralisme qui donne de l'importance au sujet parlant en basant sur le fait que la langue est une pratique sociale par excellence.

Les sociolinguistes ont commencé à parler des phénomènes langagiers observés en milieu urbain dans deux colloques internationaux :

celui de Dakar « *Des langues et des villes* » qui s'est déroulé le 15, 16 et 17 Décembre 1990 et de Libreville « *Les villes plurilingues* » qui s'est déroulé dix ans après le premier au Gabon, organisé par l'Institut de la Francophonie (Aix-en-Provence) et par l'ENS et le laboratoire LASCYDIL à Libreville (25, 26, 27, 28 et 29 Septembre 2000), considéré implicitement comme étant le premier colloque international de la sociolinguistique urbaine car cette expression a été utilisée ouvertement dans leurs communications et leurs débats.

² DE SAUSSURE, Ferdinand, 1994, « *Cours de Linguistique Générale* », Alger, ENAG/ EDITIONS, p. 376.

En effet, les travaux du colloque de Tours « *France, pays de contacts de langues* » qui s'est déroulé le 9 et 10 Novembre 2000 confirme l'intérêt porté à la sociolinguistique urbaine. Par ailleurs, les publications des ouvrages portant sur les pratiques langagières en zone urbaine tels que :

- « *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine* » (1994) de Jean- Louis CALVET.

- « *Sociolinguistique urbaine* » (1995) de Caroline JUILLARD et les nombreux travaux de Thierry BULOT sur cette discipline, la création du cercle de sociolinguistique de Paris ou encore les journées internationales de sociolinguistique urbaine, la première est initiées à Mons en 1999. Leurs débats tentaient de répondre à une question principale :

- La sociolinguistique est- elle née urbaine ?

La multiplicité de ces travaux n'a pas empêché Médéric GASQUET- CYRUS de partager son point de vue avec Didier DE ROBILLARD quand ils s'interrogeaient sur l'association de l'adjectif « urbain » à la sociolinguistique et son objet d'étude.

3 Le concept " urbain" et l'objet d'étude de la sociolinguistique urbaine :

L'essor de la sociolinguistique urbaine a poussé Didier DE ROBILLARD, dans le cadre du colloque de Libreville, à s'interroger sur l'adjectif « urbain » : «*Si l'on devait parler de sociolinguistique urbaine ou, si l'adjectif urbain s'avérait : redondant, tout simplement de sociolinguistique.* »³, position tenue par Jean- Louis Calvet, et aussi sur son objet d'étude :

«La sociolinguistique trouve- t-elle ses objets dans les villes? La sociolinguistique a-t-elle des objets en dehors des villes : ce qui pose, notamment la question du statut de la dialectologie avec la sociolinguistique. Mais on a parlé de dialectologie urbaine. Ou encore : les objets de la sociolinguistique urbaine lui sont- ils propres ?»⁴

La sociolinguistique urbaine est une discipline récente qui est en émergence. Elle est née grâce à l'existence de plusieurs langues en ville, due à la migration des gens afin de trouver une vie meilleure. Pour Jean- Louis CALVET

« La ville est le but des migrations, le point ultime d'un parcours qui, du village à la capitale, suit les pistes, les fleuves ou les voies ferrées, parcours des hommes bien sûr, mais en même temps parcours des langues.»⁵

Le rôle primordial de la sociolinguistique urbaine sera donc : l'étude des effets de la ville sur les langues.

³ GASQUET-CYRUS, Médéric, Mai2002, « sociolinguistique urbaine ou urbanisation de la sociolinguistique ? », dans « lieux de ville : langue(s) urbaine(s), identité et territoire », Revue électronique : Marges linguistiques n°3, P.55.

⁴ Ibid.

⁵ CALVET, Jean- Louis, 1994, « *Les voix de la ville : Introduction à la sociolinguistique urbaine* », Paris, Payot, p. 8.

La ville devient un berceau des langues. Selon Jean-Louis CALVET :

« Telle une pompe, la ville aspire du plurilinguisme et recrache du monolinguisme, et elle joue ainsi un rôle fondamental dans l'avenir linguistique de la région ou de l'état. »⁶

En effet, la différence entre la sociolinguistique générale et la sociolinguistique urbaine réside dans l'emploi de l'adjectif « urbain ». La sociolinguistique prend en charge l'étude de la langue dans la société ; cette langue peut caractériser le niveau de vie, l'origine ethnique, le niveau culturel, la profession,...Elle décrit les différentes variétés qui existent dans la même communauté linguistique. Quant à la sociolinguistique urbaine, elle accorde l'importance au facteur « urbain » qui a des effets sur les représentations linguistiques. Vincent VESCHAMBRE explique cette différence en disant que

« Dans la sociolinguistique « classique », il s'agit d'étudier la covariance langue/société sans problématiser la ville : l'espace apparaît comme une donnée. En sociolinguistique urbaine, on considère que l'espace est un produit social, que la domination, la désignation de l'espace concourent à le produire. »⁷

Or, quand on effectue de la sociolinguistique urbaine, il est évident de préciser que la ville n'est qu'un terrain et pas seulement un lieu d'enquête ; elle ne pourrait en aucun cas constituer un critère ou un paramètre de différenciation entre la sociolinguistique urbaine et la sociolinguistique. L'adjectif "urbain" serait pertinent dans la mesure où :

La ville n'est qu'une manière de délimiter l'échantillon de population pris en compte. En d'autres termes, relèveraient de la sociolinguistique urbaine les études dans lesquelles l'urbanité est une variable dépendante, alors que les recherches dans lesquelles la variable « ville » serait neutralisée appartiendraient quant à elles au champ de la sociolinguistique dont on sait que ses recherches se déroulent le plus souvent en milieu urbain- riche d'interactions sociales, et aussi commode puisque la plupart des sociolinguistes travaillent dans les villes qu'ils étudient, mais dont la ville en elle-même n'est pas l'objet.⁸

Empruntant à la sociologie urbaine, Thierry Bulot affirme que :

Le concept d'urbanisation est de ce fait central : en tant que concept spécifique de la sociolinguistique urbaine il ne renvoie pas (ce qu'est admis en sociolinguistique générale) au seul accroissement quantitatif de la densité de l'habitat et de la

⁶ CALVET, Jean- Louis, *op. cit.* p.130.

⁷ VESCHAMBRE, Vincent, 2004, « Une construction interdisciplinaire autour de la mise en mots de la mémoire de l'habitat populaire », ESO. 21, p.1-3 cité dans CALVET, Jean- Louis, 2005, « Les voix de la ville revisitée », dans « Signalétiques langagières et linguistiques des espaces de ville », Revue de l'Université de MONCTON, vol.36, n°1, Nouveau Brunswick/ Canada, p.16.

⁸BULOT, Thierry, Mai 2002, « La sociolinguistique urbaine : une sociolinguistique de crise ? Premières considérations », dans « Lieux de ville : Langue(s) urbaine(s), identité et territoire », Revue électronique : Marges Linguistiques n°3, p.8.

diffusion d'une culture urbaine mais à une dislocation première et située des rapports entre la morphologie urbaine et la fonction sociale des espaces spécifiques d'un point de vue sociologique et, sur les aspects langagiers, à une recomposition complexe des espaces autour de la mobilité spatiale qui agit à la fois sur les comportements et les représentations sociolinguistiques.⁹

Dans son article "Sociolinguistique urbaine ou urbanisation de la sociolinguistique urbaine ?", Médéric GASQUET- CYRUS souligne les usages abusifs de l'adjectif "urbain" : la plupart des chercheurs prennent en considération les effets de l'urbanisation sur les pratiques langagières, certains se contentent d'accoler cet adjectif à leur analyse et d'autres l'utilisent par effet de mode (qu'on parle de plus en plus de "parlers urbains", "sociologie urbaine", ...) ou par tic d'écriture.

Il nous fait part de son avis sur l'usage du concept d'urbanisation, en affirmant :

Disons simplement que, pour notre part, nous préférons parler des effets de l'urbanisation, ensemble de processus conduisant notamment à la territorialisation des espaces et, partant, des pratiques et représentations linguistiques, mais aussi à l'individuation de certaines variétés, à la modification de certaines de leurs fonctions et par voie de conséquence de certaines de leurs formes. La ville comme nombre d'études l'ont souligné, semble en tout cas jouer au niveau de leurs statuts ou de leur corpus.¹⁰

Dans la même perspective Jean- Louis CALVET affirme que l'utilisation du corpus "urbain" n'est pas une condition suffisante pour classer une enquête dans le domaine de la sociolinguistique. Il écrit donc :

«Le fait d'utiliser un corpus urbain ne garantit nullement que ses caractéristiques urbaines soient prises en compte par les procédures de description : la sociolinguistique urbaine ne peut pas se contenter d'étudier ses situations urbaines, elle doit dégager ce que ces situations ont de spécifique, et donc construire une approche spécifique de ces situations.»¹¹

4 Les champs de la sociolinguistique urbaine :

Les chercheurs et les spécialistes de cette nouvelle discipline ont commencé à élaborer des théories afin de dégager ses spécificités. Commenant par Médéric GASQUET- CYRUS¹², Docteur en sociolinguistique à l'Université d'Aix- en- Provence, distingue quatre directions majeures dans le champ global de la sociolinguistique urbaine :

⁹ BULOT, Thierry, Mai 2002, « *La double articulation de la spatialité urbaine : « espaces urbanisés » et « lieux de ville » en sociolinguistique* », Revue électronique : Marges Linguistiques n°3, p.93.

¹⁰ GASQUET- CYRUS, Médéric, *loc. cit.*

¹¹ CALVET, Jean- Louis, *loc. cit.*

¹² GASQUET- CYRUS, Médéric, *loc. cit.*

- Une première orientation vise à analyser les changements observés dans la distribution des langues en milieu urbain. Jean-Louis CALVET a illustré certains phénomènes connus quant au "brassage" des langues opéré par les villes : « *celles-ci agissent comme une "pompe" aspirant du plurilinguisme et recrachant du monolinguisme ou des formes véhiculaires* », ou bien « *elles redistribuent les variantes régionales apportées par les migrants en variantes sociales.* »¹³
- Une deuxième optique vise à saisir les effets de la ville sur les formes linguistiques : L'urbanisation a des indices directs sur le corpus des langues. G. MANESSY avait dressé un inventaire des "*modes de structure des parlers urbains.* »¹⁴
- Une troisième perspective s'attache à étudier la façon dont les représentations linguistiques et leur verbalisation par des groupes sociaux différents sont territorialisée et contribuent à la mise en mots de l'identité urbaine.
- Une dernière tendance a pour objet les phénomènes du "parler des jeunes".

Pour définir la sociolinguistique urbaine, Thierry BULOT¹⁵ distingue trois niveaux d'analyse :

- Le premier niveau est d'*ordre socio-politique* : Il exprime d'une part la nécessité de rendre visible un champ de recherche auprès des acteurs sociaux de tous ordres oeuvrant sur la ville et, d'autre part faite de la référence à l'approche aménagiste.
- Le second niveau est d'*ordre méthodologique* puisqu'il établit l'indispensable problématisation du terrain pour toute approche sociolinguistique en relevant : il est bien question de considérer la ville comme un lieu d'enquête et de la concevoir comme un paramètre contraignant et contraint de réalités langagières.
- Le troisième niveau est d'*ordre scientifiques* : Il s'agit de poursuivre la réflexion sur l'urbanisation linguistique.

Après avoir exposé ces trois niveaux d'analyse de la sociolinguistique urbaine, il conclue :

¹³ *Ibid.*

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ BULOT, Thierry, *loc. cit.*

«Une sociolinguistique urbaine est avant tout celle de l'urbanisation sociolinguistique : nous mettons de ce fait en avant la valorisation du facteur dia topique (les liens entre espace(s) et lieu(x) et leurs dimensions corollaires comme les déplacements, les frontières) pour la compréhension des faits de cohérence et de cohésion identitaires de la communauté urbaine. »¹⁶

Dans son ouvrage «*Les codes de la ville*»¹⁷, Thierry BULOT confère à la sociolinguistique urbaine trois pôles à savoir :

La sociolinguistique urbaine étudie :

- La mise en mots de la covariance entre structure spatiale signifiante et la stratification sociolinguistique. Autrement dit, la sociolinguistique urbaine étudie les discours des locuteurs qui visent à marquer l'appropriation et l'occupation de l'espace.
- Le contexte social de ces discours : Elle décrit les spécificités de la communauté sociale urbaine par la prise en compte des données la spécifiant. Selon Jean- Louis CALVET, il s'agit de facteurs *temps* car l'espace urbain diffère selon le moment de la journée ; selon le *lieu* dans la mesure où sa détermination s'appuie sur des marquages spatiaux, lourds d'organisation sociale ; selon l'*action* car la communauté est constituée par la résultante des relations vécues ou perçues par chacun des locuteurs ; et selon l'*habitus* dans la mesure où appartenir à cette communauté implique un discours sur le partage des normes, des attitudes, un rapport à la langue identique.
- L'efficacité sociale des discours sur l'espace urbanisé : Analyser comment l'espace peut modeler les comportements linguistiques et langagiers des sujets et comment leurs discours façonnent l'espace social. En d'autres termes, chaque groupe social utilise la langue à sa manière afin de concrétiser l'espace.

Jean- Louis CALVET¹⁸ propose, dans son ouvrage intitulé « La linguistique », trois grands courants :

- Le premier prend en charge l'étude des langues en ville et les effets de l'urbanisation sur les langues (nouvelles langues véhiculaires, emprunts,...).

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ BULOT, Thierry, 2007, « *Espace urbain et mise en mots de la diversité linguistique* », dans « *Les codes de la ville, cultures, langues et formes d'expression urbaines* », Paris, L'Harmattan, p.17.

¹⁸ CALVET, Jean- Louis, 2005, « *La sociolinguistique* », Paris, PUF, p.40.

- Le second concerne la ville qui est défini par l'appropriation des lieux à travers la langue avec une partie de la l'analyse du discours et ce en relation avec la géographie sociale.
- Le dernier courant concerne la ville, considérée comme productrice lexicale : Le langage des jeunes en milieu urbain.

5 La sociolinguistique est- elle née urbaine ?

La question sur l'urbanité de la sociolinguistique a suscité beaucoup de débats. Reprenant les termes de Thierry Bulot:« *La sociolinguistique est une sociolinguistique en et de crise.* »¹⁹ "En crise" à cause de ses questionnements sur l'identité car elle est naît de la sociolinguistique : Elle cherche sa situation par rapport aux autres disciplines issues de la linguistique.

"De crise" car elle reflète la société, qui est elle- même en crise, comme la sociolinguistique "générale". Autrement dit, ce qui fait la différence entre la sociolinguistique générale et la sociolinguistique urbaine c'est le facteur « urbain ».

Pour répondre à la question posée, Médéric GASQUET- CYRUS expose sa réflexion dans son article « Sociolinguistique urbaine ou urbanisation de la sociolinguistique ? » : Selon la première enquête sociolinguistique et quantitative menée par William LABOV en 1964, basée sur des analyses statiques à partir d'échantillon, sur la variation linguistique et la stratification sociale de la langue anglaise parlée par les noirs, dans les grands magasins à New York, la sociolinguistique est née «urbaine». On peut considérer que les motivations sociales d'un changement linguistique, plus précisément phonétique, entrevus par William LABOV sur l'île de *Martha's Vineyard*, située au large de Cap Cod de Boston dans l'état de Massachusetts reposent sur un objet d'intérêt purement urbain car elle se caractérise par l'autonomie : Une petite île isolée du continent et l'existence de plusieurs différenciation linguistique due à la complexité sociale et géographique ; ce qui permettrait d'accoler l'urbanité à la sociolinguistique.

Cette première expérience sur le terrain montre l'existence d'une relation étroite entre les variations linguistiques et le milieu social ; ce qui a poussé les linguistes à s'intéresser à l'étude de la langue dans la société, en basant, dans leurs recherches, sur des enquêtes sur le terrain. William LABOV l'affirme en disant : « (...) *notre objet d'étude est la structure et l'évolution du langage au sein du contexte social formé par la communauté linguistique.* »²⁰

Donc, selon William LABOV, c'est la langue qui détermine l'appartenance de l'individu à une communauté bien déterminée. La notion de « communauté linguistique » est définie comme un groupe de locuteurs utilisant les mêmes normes de la langue et partageant les mêmes attitudes sociales envers cette langue.

Dans les alentours des années 70, la notion de « communauté linguistique» a pris d'autres paramètres que la langue. L'objet de la linguistique n'est plus l'étude de la langue seulement

¹⁹ BULOT, Thierry, Mai 2002, « *La sociolinguistique urbaine : une sociolinguistique de crise ?* Premières considérations. », dans « *Lieux de ville : langue(s) urbaine(s), identité et territoire* », Revue électronique : Marges Linguistiques n 3, p. 9.

²⁰ LABOV, William, 1976, « *Sociolinguistique* », Paris, Edition Minuit, p.258.

mais l'étude de la société sous son aspect linguistique : c'est prendre en considération tous les éléments caractérisant le groupe social.

Or, la première enquête considérée explicitement comme «sociolinguistique» effectuée en milieu urbain est celle du linguiste Auguste Brun dans le cadre de la publication de son ouvrage sur «Le français de Marseille » (1931), où il a dégagé les différences entre ce terrain et ces enquêtes rurales. Médéric GASQUET-CYRUS avance : «*Mais il s'agit d'un travail de linguistique de terrain relativement «traditionnel», sans focalisation sur les facteurs urbains.* »²¹

[...] certes, Brun n'a élaboré ni protocole d'enquête, pas plus qu'il n'a songé à quantifier ses données pour établir pourcentages ou tris croisés. On ne lui reprochera pas d'avoir été de son temps. En revanche, qui peut affirmer que les postulats sociologiques de Labov sont à toute épreuve ? En quoi les observations de Labov seraient-elles plus fiables que celles de Brun ? Il ne s'agit évidemment pas de comparer un linguiste majeur déterminant dans la linguistique du XXe siècle avec un linguiste peu connu sinon pour ses travaux locaux.²²

6 Ya t-il une sociolinguistique autre qu'urbaine ?

Plusieurs chercheurs ont posé explicitement la question sur l'existence d'une sociolinguistique non-urbaine ; Médéric GASQUET-CYRUS nous convie à réfléchir sur ce sujet : « Ya t-il une sociolinguistique non urbaine ? » en répondant ainsi :

«Nous croyons pouvoir affirmer que toute la sociolinguistique n'est pas urbaine. Il existe sans doute, par exemple, une sociolinguistique rurale, une sociolinguistique de l'humour ou une sociolinguistique d'Internet, en plein développement, qui est par définition a-topique, et donc absolument pas urbaine. »²³

À travers ce premier chapitre, nous avons pu comprendre les spécificités d'une nouvelle discipline qui est « la sociolinguistique urbaine » dans laquelle notre recherche est inscrite.

Les chercheurs et les spécialistes n'ont qu'une seule ambition ; celle de soulever quelques problèmes liés à l'émergence de la sociolinguistique urbaine tout en faisant appel aux thèmes relatifs à la linguistique et en donnant beaucoup d'importance aux facteurs « urbains » dans son développement.

Nous pouvons affirmer que la sociolinguistique n'est pas urbaine par essence ou par excellence car elle envisage les phénomènes langagiers dans une perspective plus large que l'urbanisation. Médéric GASQUET-CYRUS ajoute à cette affirmation que :

²¹ GASQUET-CYRUS, Médéric, Mai 2002, « *Sociolinguistique urbaine ou urbanisation de la sociolinguistique ?* », dans « *Lieux de ville : Langue(s) urbaine(s), identité et territoire, perspectives en sociolinguistique urbaine* », Revue électronique : Marges linguistique n°3, p.59.

²² *Ibid.*

²³ GASQUET-CYRUS, Médéric, *op.cit.* , p.66.

« Si la tentation est grande pour le chercheur d'associer ses convictions citoyennes avec ses outils théoriques et méthodologiques, la sociolinguistique, en dépit de certaines possibilités qu'elle doit exploiter, ne peut malgré tout pas résoudre les problèmes qu'elle soulève, et le passionnel doit parfois céder le pas au théorique, le "social" (dans le sens contemporain de "faire du social") au "sociolinguistique"»²⁴

Nous disons donc, que l'objet de la sociolinguistique urbaine est l'étude des effets de l'urbanisation sur la forme des langues ainsi que sa distribution. Elle tente de problématiser l'urbanité et l'urbanisation de la langue.

Aujourd'hui, la plus grande partie de la sociolinguistique urbaine s'occupe plus particulièrement aux langages utilisés par les jeunes en milieu urbain.

²⁴ GASQUET- CYRUS, Médéric, *op.cit.* , p.67.

CHAPITRE 2

LE PARLER DE JEUNE

Chapitre 2 le parler de jeune

Un nouveau langage est apparu dans le milieu des adolescents, un parler totalement hermétique pour les adultes. Avec l'influence des SMS, des texto, de l'internet mais également de la banlieue, les *ados* ont inventé un dialecte très éloigné de l'orthographe et de la grammaire dite classique.

La grande partie de la sociolinguistique urbaine s'intéresse plus particulièrement à ce « parler jeune », à savoir les pratiques langagières et les représentations linguistiques des jeunes, habitant le milieu urbain. Ces jeunes développent parmi-eux une langue particulière, considérée comme moyen utilisé pour exprimer leur identité spécifique car ils ont conscience de parler différemment. Ils veulent une identité séparée de celle de la génération précédente. Selon Thierry BULOT, il ne s'agit qu' « un dialecte socio-générationnel »²⁵ qui peut-être peut devenir une langue ?

Dans ce parler, plusieurs termes et expressions appartiennent au langage des jeunes, finissent par entrer dans le français standard pas seulement par les chansons, les bandes dessinées ou le cinéma mais aussi bien par les dictionnaires usuels : On lit dans le Petit Robert, Édition 1996, des termes appartiennent aux jeunes tels que : « meuf », « keuf », « flipper »,... ce qui pousse certains linguistes à penser que ce langage à vraiment enrichir et dynamiser le français contemporain.

Ce qui est remarquable c'est que certains mots de ce parler jeune sont éphémères, d'autres restent dans le milieu jeune, opaques, flous et incompréhensibles pour les adultes et d'autres franchissent les barrières générationnelles.

1 La question du « Langage(s) des jeunes » :

Le langage qu'utilisent aujourd'hui les adolescents surprend souvent les adultes, qui ont du mal à le comprendre. Ils s'emploient un langage vraiment spécial et complètement codé pour les exclure de leur univers.

Le plus grand nombre de spécialistes se demandent s'il existe un ou plusieurs types de langage(s) des jeunes. La majorité plaiderait pour le pluriel.

Marc SOURDOT, dans son article intitulé : « La dynamique du langage des jeunes », a abordé la description de ce phénomène langagier et son existence réelle, tout en complétant sa réflexion sur le pluriel du concept « langage ».

Il a écrit :

« Ce qui semble se dessiner depuis une douzaine d'années dans les usages linguistiques des jeunes générations étudiantes, c'est un mouvement qui va du centre vers la périphérie, un mouvement qui fait la part belle aux marges de la langue. »²⁶

²⁵ BULOT, Thierry, « *Sociolinguistique urbaine : Langue(s). Pourquoi le parler jeune ?* », Interview pour l'Humanité- Hebdo, Diffusion le : 05 Octobre 2002, sur : http://www.sociolinguistique_urbaine.com/jeunes3.htm consulté le : 25 Mars 2008.

²⁶ SOURDOT, Marc, juin 2003, « La dynamique du langage des jeunes », dans Résonance N°10, p.4, sur : <http://www.ordp.vsnet.ch/fr/resonance/2003/juin/sourdot.htm> consulté le : 12 avril 2015.

À la fin de son article, Marc SOURDOT propose aux pédagogues à intégrer ce parler jeune dans la classe en disant que :

« Le moment de la jeunesse qui succède à l'enfance, et au temps de l'apprentissage proprement dit, est aussi un moment de grande instabilité pour la langue. Une vision dynamique de la description linguistique se doit d'en rendre compte.»²⁷

Dans l'entrevue effectuée par Nadia REVAZ pour la revue Résonance, Thérèse JEANNERET (enseignante de la linguistique à l'université de Neuchâtel (Suisse)) préfère parler « des langages des jeunes » que « du langage des jeunes ».

Elle explique ainsi :

« Parler du langage des jeunes, c'est une généralisation hâtive mais néanmoins pratique pour étiqueter. On s'est beaucoup attaché à lister les mots, mais cela ne représente qu'une toute petite partie d'une pratique langagière.»²⁸

Les linguistes ont commencé de décrire les pratiques langagières des jeunes en se rendant mieux compte de la diversité en fonction de groupes, et ça demande beaucoup de temps. La plupart des recherches menées ont mis en évidence un phénomène très connu : c'est celui d'emprunts lexicaux surtout à l'arabe pour la langue française. Elle ajoute : « [...] des observations semblables ont été faites sur l'anglais qui, lui, utilise des mots en pendjari par exemple. C'est en fait le même principe puisque le français comme l'anglais empruntent aux langues de la migration.»²⁹

Donc ce langage dû à la simple mise en contact des langues.

À la question posée par Nadia REVAZ : « Estimez-vous que le langage des jeunes est un phénomène propre à notre époque ? », Thérèse Jeanneret estime que la langue évolue avec l'évolution de la société ; ce phénomène est très régulier, uniforme mais assez inconscient. Aujourd'hui, le langage des jeunes est visible grâce à la diversité des moyens de communication et parce qu'on donne plus la parole aux jeunes pour s'exprimer.

Elle déclare aussi que l'école peut être considérée comme un lieu de création linguistique car dès qu'il y a un groupe, il y a création langagière de la connivence mais c'est un phénomène qui est le plus souvent éphémère. Elle ajoute : « L'école renvoie par ailleurs au décalage entre le langage des jeunes et celui des enseignants. »³⁰

Quant à la question : « A ce propos, avez-vous le sentiment que l'écart à la norme langagière est plus grand qu'autrefois ? »

Thérèse JEANNERET répond ainsi :

« Le problème porte [...] sur l'écart au niveau de la réalité de l'expression et des représentations. Ce qui me semble plus délicat aujourd'hui, c'est l'utilisation

²⁷ SOURDOT, Marc, op.cit. , p.5.

²⁸ JEANNERET, Thérèse, juin 2003, « Regard d'une sociolinguiste sur le parler jeune », dans Résonance N°10, p.6, sur : <http://www.ordp.vsnet.ch/fr/resonance/2003/juin/jeanneret.htm>.

²⁹ Ibid.

³⁰ Ibid.

identitaire du langage chez les jeunes qui peut aller jusqu'à les empêcher de s'intégrer au langage scolaire qui permet de construire des connaissances.»³¹

Pour les deux linguistes cités au dessus la question porte principalement sur le pluriel du concept langage(s).

Dans son article « Usages identitaires du langage et apprentissage quel rapport au langage, quel rapport à l'écrit », Elisabeth BAUTIER a posé une question en de parties :

- « La langue des « jeunes » ; mais de quel jeunes parlons-nous ? »
- « La langue » des jeunes, mais de quelle langue parlons-nous ? »

En répondant à la première partie de la question, Elisabeth BAUTIER déclare que :

« Les « jeunes » n'existe pas, il existe des jeunes différents les uns des autres, même si on constate bien évidemment des effets générationnels. »³²

Concernant la deuxième partie, elle répond ainsi :

« Une langue ne peut-être réduite à des éléments lexicaux (même si ceux-ci disent beaucoup de ceux qui les prononcent, de leur façon devoir le monde), une langue c'est aussi une syntaxe et surtout une façon de s'en servir qui correspond à une culture, un ensemble de valeurs et d'habitudes sociales et cognitives. »³³

Dans l'interview pour l'Humanité-Hebdo «Langage(s).Pourquoi le parler jeunes ?» Diffusée le 05 Octobre 2002 et effectuait par Lénaig BREDOUX, Thierry Bulot nous a attiré l'attention sur l'existence des facteurs qui déterminent la langue : la génération, le lieu de vie et les conditions sociales ; il trouve que l'appellation même pose un problème car si on parle du langage des jeunes c'est que le « langage des vieux » existe aussi alors que c'est faux ; cette expression paradoxale renvoie à un point de vue de l'idéologie linguistique.

2 Le langage des jeunes à l'oral :

Nés chez les jeunes, ces mots, ces expressions et ces tournures syntaxiques sont repris par la publicité, qui les répand dans les magazines, sur la radio et les murs.

À travers les différentes descriptions de ce phénomène réalisées par les linguistes, on peut affirmer que le développement de(s) langage(s) des jeunes touche beaucoup plus le code oral par rapport au code écrit.

Le linguiste Marc SOURDOT, dans son article intitulé « La dynamique du langage des jeunes »³⁴, a donné une description du langage des jeunes. Ce langage est caractérisé sur le

³¹ JEANNERET, Thérèse, *op.cit.*, p.7.

³² BAUTIER, Elisabeth, Mars 1997, « Usages identitaires du langage et apprentissage. Quel rapport au langage, quel rapport à l'écrit », dans Migrants n°108, p.6.

³³ BAUTIER, Elisabeth, *op.cit.*, p.7.

³⁴ SOURDOT, Marc, Juin 2003, « La dynamique du langage des jeunes », dans Résonance n°10, p.4-5, sur : <http://www.ordp.vsnet.ch/fr/resonance/2003/juin/sourdot.htm>, consulté le : 15 Avril 2015.

plan phonique par la disparition de l'opposition entre les deux voyelles /é/ et /è/, l'influence des parlers issues de l'immigration comme l'arabe qui est en majorité et l'influence allogène dans la palatisation de /d/ en /dz /et de /t/ en /ts/.

On peut voir aussi la suppression des consonnes finales comme dans le mot /possib/ pour « possible » et /maît/ pour « maître ».

Sur les plans morphologiques et syntaxiques, Marc SOURDOT, parle du changement de classe syntaxique de l'adjectif «grave » qui employé comme adverbe dans l'expression «Je le kiffe grave » qui veut dire « Je l'aime beaucoup » ce qui caractérise le langage des jeunes des cités et devient un concept officiel intégré dans le nouveau petit Robert. Il ajoute que :

« Le succès de ce glissement syntaxique traditionnel en argot, peut s'expliquer par le fait qu'il allie économie paradigmatique invariabilité (la même unité pour l'adjectif et l'adverbe) et économie syntagmatique (parcimonie articulatoire). À la différence de l'argot, ce procédé, pour le moment, n'est pas systématiquement utilisé, il reste l'apanage de « grave ». »³⁵

Ce glissement se trouve aussi dans l'utilisation de la même unité pour le discours rapporté comme l'exemple « Je ne sais pas qu'est- ce qu'il a fait » au lieu de dire « Je ne sais pas ce qu'il a fait ».

Sur le plan lexical, le linguiste a abordé le phénomène du néologisme qui touche la forme et le sens des mots et qui peuvent échapper à la norme. Il a pris comme exemple la signification de l'expression « oeil-de-boeuf » qui est « judas », au détriment chez les plus jeunes, du sens de « petite lucarne ronde ou ovale ».

Quant au néologisme de forme, il se fait essentiellement à travers l'apocope, l'aphérèse comme « blème » pour « problème » qui consiste à supprimer la première partie du mot (pro), ce qui rend plus difficile la compréhension du mot ou encore la siglaison.

Pour la question : Peut-on dire que les procédés de création ne sont pas si originaux que cela, puisqu'on retrouve « classiquement » des métaphores, des aphérèses ? Posée par Nadia REVAZ, Thérèse JEANNERET affirme que les procédés de création de sens de mots ne sont pas originaux car ils sont déjà décrits lors de l'évolution de la langue française issue du latin vulgaire. Elle ajoute :

« C'est toujours assez fascinant de constater que l'on répète la même chose et que l'on invente assez peu dans ce domaine. On continue à dériver les significations et à contracter les formes. »³⁶

Dans l'article intitulé « Métissage linguistique ici (en France) et là-bas (au Maghreb) », Dominique CAUBET donne une description du parler des jeunes en abordant deux types de métissages : Métissage au Maghreb et en France. Elle déclare que l'utilisation du mélange entre le français et l'arabe maghrébin n'est pas un langage propre aux jeunes en disant que :

³⁵ SOURDOT, Marc, *op.cit.*, p.4.

³⁶ JEANNERET, Thérèse, Juin 2003, « *Regard d'une linguiste sur le parler jeune* », dans *Résonance* n°10, p.6, sur : <http://www.ordp.vsnet.ch/fr/resonance/2003/juin/jeanneret.htm>, consulté le : 25 Avril 2015.

«Le français appartient à l'Algérie, au Maroc ou à la Tunisie ; Kateb Yacine le considère comme « un butin de guerre » qu'il s'était approprié comme beaucoup de citoyens du Maghreb. Mais ce français se voit parfois maghrébiniser, dans sa prononciation dans sa structure ou dans son esprit.»³⁷

Elle précise qu'« *il faut bien sûr rappeler l'existence d'un français d'Algérie du temps de la colonisation, aussi appelé « pataouène »* ».

Elle ajoute que *ce mélange ne date pas d'hier.*³⁸

Les traces du français dans le langage maghrébin apparaissent à travers l'emprunt. Dominique CAUBET souligne :

« Les phénomènes contemporains dans la jeunesse qui fait preuve d'une créativité linguistique exceptionnelle, en pratiquant intensément hybridation, calque et mélanges avec le français »³⁹.

Elle propose une classification des différents néologismes selon le domaine d'utilisation.

Pour le domaine « auto » et « les pièces de voiture », Dominique CAUBET relève : (kamyu) pour camion, (kamyuwat) pour le pluriel de camion, (moutour) pour moteur, (toumoubil) pour automobile, (swiglas) pour essuie glace, (bwata vites) pour boîte de vitesse.

Quant aux objets et outils de la vie quotidienne, elle recense : (trisiti) pour électricité, (berwitta) pour brouette,...

Dominique CAUBET fait remarquer que certaines expressions françaises sont traduites mot à mot en arabe telle que : « Bain de sang » : « Hammam edem », « Bain de Marie » : « Hammam Meriem ».

Après avoir parlé du calque, elle cite un autre procédé de création : l'hybridation, utilisé au niveau de la création lexicale ; elle déclare que les jeunes algériens créent des mots dont le radical est arabe algérien et suffixe en français comme -iste, -isme, -age, -ologie ; elle propose les formes suivantes : Hitisite, de hit : mur ; Homiste, de hom : quartier.

À la fin de son article, Dominique CAUBET déclare que les mélanges sont nombreux et qu'ils ne sont pas figés. Ils font à tout moment l'objet de créations avec un sentiment de complicité entre amis lors d'une création réussite.

Quant au métissage en France, Dominique CAUBET déclare que même la langue française emprunte à l'arabe maghrébin surtout au niveau de l'intonation qui semble influencé par la langue maternelle ou encore au niveau de la prononciation où elle note :

« Surtout chez les garçons, des emphatisations de consonnes françaises, surtout en contexte vocalique [a] : dans l'énoncé « wach ? Ça va ? bien ou quoi ? » -ça va- est réalisé avec une emphatique [sava] (...) etc. »⁴⁰

³⁷ CAUBET, Dominique, Septembre 2002, « *Métissage linguistique ici (en France) et là-bas (au Maghreb)* », dans « *Ville, école, Intégration* » n°130, p.122.

³⁸ Ibid.

³⁹ CAUBET, Dominique, *op.cit.*, pp.120-121.

⁴⁰ CAUBET, Dominique, *op.cit.*, p.127.

Or cette prononciation est souvent utilisée par des jeunes du quartier qui n'ont pas un lien avec le Maghreb.

Dans le langage des jeunes marseillais, Dominique CAUBET constate l'existence de deux phénomènes : l'un d'Afrique du Nord qui conduit à la palatisation du /t/ « qui aboutit parfois à la réalisation d'une éjective : Qu'est-ce tchas ? Tchu viens ? ». Elle analyse le fonctionnement de cette prononciation en disant que

« Sans doute à marquer au départ une appartenance au groupe, un attachement aux racines, avec une fonction identitaire forte, mais elle est pratiquée par des jeunes qui n'ont pas de racine au Maghreb. Elle est donc passée de lamarque d'une identité « banlieue » »⁴¹

Pour le code switching, Dominique CAUBET prend l'exemple du verbe « kiffer » du mot « kif » qui veut dire « plaisir » dans l'expression « Je le kiffe » dans le sens de « Il me plaît » et du verbe « choufer » du mot « chouf » qui veut dire « regarder ».

D'autres termes utilisés sans les conjugués comme « Khdem » (travailler) dans l'expression « Tu khdem, alors ? » (Tu travailles, alors ?) ou le mot « khrej » (sortir) dans « Tu veux sortir ? ». Ce parler algérien apporte aussi des particules comme « zaama » (soit disant), « wallah » (je te jure) ou « wach ? » (Pourquoi ?).

À la fin de son article, elle fait remarquer que :

« Être bilingue, voir plurilingue, doit être considéré comme richesse, un plus, et non un handicap [...] Malgré tout, l'arabe dialectal est vivace, porteur de complicité, d'ingéniosité et de créativité, ainsi que d'une inventivité inépuisable [...] aujourd'hui, l'arabe dialectale est la langue de rap et du rap qui fait partie de la création contemporaine ».⁴²

⁴¹ *Ibid.*

⁴² CAUBET, Dominique, *op.cit.*, p.130.

ENQUÊTE

Enquête

ENQUETE

Cette recherche a pour objet la langue française dans le parler des jeunes lycéens Mostaganémois.

Le langage produit et investit par l'homme, celui qui porte les traces de son évolution et qui indique ou annonce le changement. Ce parler à lequel nous nous intéressons est celui que l'on puise dans un répertoire assez vaste où les différentes variétés du Français se mêlent et se côtoient.

La première section de ce chapitre sera donc consacrée entièrement à la présentation de la méthodologie de l'enquête, empruntée en vue de répondre aux exigences du côté pratique et de l'enquête: Nous déterminerons les méthodes choisies pour rendre compte des résultats, nous présenterons les moyens utilisés pour collecter les données du corpus, servant à confirmer ou infirmer l'hypothèse présentée déjà dans l'introduction générale et nous exposerons à la fin les corpus recueillis auprès de l'échantillonnage et ses techniques pour lesquelles nous avons opté.

Après la présentation du corpus et de notre méthodologie, nous entrerons dans le vif de l'analyse et l'interprétation des données recueillies.

1 Méthodologie de l'enquête :

Dans cette partie nous allons présenter les différentes démarches lors de l'enquête.

- Présentation des méthodes utilisées pour la réalisation de cette partie du travail.
- Les techniques d'échantillonnage et le lieu de l'enquête.
- La présentation des moyens de collecte du corpus.

Les méthodes d'enquête :

Selon la nature de l'enquête menée, notre choix méthodologique s'est porté essentiellement sur l'observation. Elle exige une méthode descriptive/ analytique.

Cette étude qui porte principalement sur la description et l'analyse du langage des jeunes lycéens et leurs productions orales spontanées, cherche à vérifier si ce langage parlé par les jeunes est utilisé également en classe de langue.

2 L'échantillonnage :

Les lycéens sont des jeunes filles et des jeunes garçons âgés de 15 à 18 ans. Ces jeunes sont scolarisés au secondaire.

Il est difficile de trouver une définition complète et exhaustive de la jeunesse. On peut considérer la jeunesse comme étant soit un passage à la vie adulte, soit un espace social précaire, un moment de transition vers l'installation dans la vie adulte ou encore une

Enquête

« période de la vie de plus ou moins longue durée entre l'adolescence et l'âge adulte »⁴³. La jeunesse, en tant que catégorie d'acteurs sociaux, apporte toujours avec elle son lot d'idées neuves et de regards novateurs

« (...) la conception de la jeunesse de tout temps, à savoir que, pour les uns, la jeunesse est à l'avant-garde du changement social, pour d'autres, elle est le lieu de transmission de la culture, et pour d'autres encore, celui des enjeux de la société »⁴⁴

Pour notre part, nous nous contenterons de définir la jeunesse comme étant une catégorie d'acteurs sociaux âgés de 15 et 20 ans. Cette définition a l'avantage d'être immédiatement opératoire.

Ces jeunes sont entre l'adolescence et l'âge adulte. Cette période est à la fois dure et complexe.

Davis(1994), Brim(1965, 1966, 1976), Elder(1968, 1975) et Thomas(1968), affirment de l'adolescence qu'elle marque une transition générale dans le rôle que la personne assume. Ces auteurs démontrent que plusieurs facteurs conditionnent le vécu des jeunes en déterminant quelles valeurs ceux-ci adoptent. Parmi ces facteurs, on retrouve notamment, la culture, la classe social et la famille. Les jeunes peuvent avoir des conceptions différentes de la langue selon leur milieu d'origine.

La communauté "jeune" est considérée comme un groupe homogène ayant des pratiques langagières identiques. Cependant, cette recherche, qui est basée sur l'observation participante de groupe de jeunes, prouve le contraire: Pas d'homogénéité du groupe mais des différents groupes dont le parcours et le vécu engendrent des comportements dissemblables liés à l'âge qui varient entre 15 et 20 ans, ce choix s'est fait pour une raison pratique car ce sont les jeunes de cette tranche d'âge qui sont visés le plus, à la langue maternelle et au lieu de résidence, au sexe,...

Dans une recherche scientifique, il est préférable de se renseigner auprès de toute la population sur laquelle portera l'investigation. Vu le nombre des étudiants visés par notre investigation, nous avons procédé à un échantillonnage pour le limiter.

Nous avons donc prélevé, de l'ensemble de la population, des lycéens de la ville de Mostaganem. Un échantillon auprès duquel nous avons pu recueillir notre corpus.

3 Corpus :

Nous privilégions dans la collecte de notre corpus, les enregistrements des conversations orales spontanées entre les jeunes lycéens, nous avons eu recours à la prise de notes car les situations informelles comportent de facteur de bruit qui rend l'enregistrement inefficace.

Le tableau ci- dessous englobe quelques pratiques langagières résultantes :

⁴³ BLOSS, T, une jeunesse sur mesures, la politique des âges, cahier internationaux de sociologie, vol XCIL, 1994, p74.

⁴⁴ Gauthier, M, une société sans les jeunes ?, Montréal, IORC, p22.

Enquête

| | |
|-----------|---------------|
| accoucher | Exo |
| Ado | Fechelesse |
| Branché | Fashion |
| Bijour | Fort |
| Break | Grave |
| Blème | Hijabiste |
| Boss | Mouchkilation |
| Chocation | Notani |
| Cool | New |
| Ça fa | prof |

4 Analyse et interprétation des données :

Après la collecte du corpus oral, nous présenterons d'abord les différents procédés de création langagière du français, afin de pouvoir analyser celle des jeunes qui présente des variations de la langue française.

5 Les procédés de création des données :

5.1 L'emprunt et le calque :

La langue obéit au changement causé par le contact entre les populations qui ne partagent pas la même langue de communication. Selon Patrick CHARAUDEAU :

« Les contacts entre les populations ne suffisent pas à expliquer les changements. Tout dépend des rapports de force qui s'établissent entre ces populations en contact (domination, résistance, soumission, alliances, renversement de domination, etc.) et du résultat de ces échanges.»⁴⁵

Donc, la langue n'est pas stable, elle change selon les situations sociales, politiques, économiques et culturelles de la communauté.

⁴⁵ CHARAUDEAU, Patrick, « *Grammaire du sens et de l'expression* », Hachette éducation, Paris, 1992, p.80.

Enquête

La langue Française a beaucoup emprunté des autres langues telles que l'Anglais, l'Italien, l'Espagnol et même l'Arabe. Et pour que les mots empruntés puissent s'intégrer, ils subissent des changements et des modifications par la langue d'accueil. Cette dernière possède une structure bien déterminée de son lexique.

On entend par "Emprunt" tout procédé par lequel on adopte intégralement ou partiellement une unité lexicale ou un trait linguistique d'une autre langue. Autrement dit, c'est la reprise d'un mot à une autre langue.

Considéré par beaucoup d'auteurs comme une création lexicale mais différente du néologisme.

Dans le dictionnaire linguistique de Jean DUBOIS, il est défini ainsi :

« Il y a emprunt quant un parler utilise et finit par intégrer une unité ou un trait qui existait précédemment dans un parler B et que A ne possédait pas l'unité ou le trait emprunté sont eux même appelés emprunts. »⁴⁶

Mais cette définition montre que l'échange ou ce transfère linguistique d'un concept d'un parler vers un autre ignore le passage d'une langue à des dialectes qu'elle comprend. Or, le transfère linguistique ne se limite pas entre deux parler, deux langues ou deux dialectes distincts ; le Français, par exemple, considéré comme langue commune, qui englobe des différents dialectes et patois, a emprunté des termes issus du Picard et du Normand ; cette intégration est appelée "emprunts internes".

5.2 Néologisme :

Le concept "néologie" est défini comme un processus de création et de formation d'un mot, quant au "néologisme" c'est le résultat du processus : c'est l'obtention pas seulement d'un mot ou sens nouveaux mais aussi des unités supérieures aux mots. Il se charge d'une signification sociale car le système de la langue fonctionne dans des structures sociales. Il existe deux formes de néologisme : Néologisme de forme (ou lexical) et Néologisme de sens (ou sémantique).

5.2.1 Néologisme de forme (lexical) :

Est un processus qui consiste à introduire un nouveau mot dans la langue, soit par emprunt à une autre langue, soit par un processus de fabrication de nouvelles unités lexicales.

On peut distinguer quelques procédés :

- la préfixation : c'est un procédé qui consiste à placer un morphème : un préfixe avant le radical du mot. Par exemple la formation de *minijupe* par l'ajout du préfixe *mini* au nom *jupe*.
- La suffixation : c'est un procédé qui consiste à placer un morphème : un suffixe après le radical du mot. Par exemple *vietnamiser* formé par l'adjonction du suffixe verbal *iser* au nom *Viêt Nam*.

⁴⁶ DUBOIS, Jean, « Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage », Larousse, Paris, 1994, p.177.

Enquête

- La troncation : c'est un procédé de création lexical par lequel on crée un nouveau mot en supprimant une ou plusieurs syllabes d'un mot plus long d'origine. Par exemple *fac* pour le mot *faculté*.
- La siglaison : c'est un procédé qui consiste à fabriquer des sigles à partir des premiers éléments des mots d'un syntagme. Par exemple *V.T.T* (vélo tout-terrain) et *T.G.V* (train à grande vitesse).

5.2.2 Néologisme de sens (sémantique) :

Est un procédé qui consiste à instaurer un nouveau rapport signifiant-signifié. Autrement dit, il s'agit de la création d'un nouveau sens, inédit, par rapport aux sens recensés d'un terme donné. Il en est ainsi du mot *souri*, qui a acquis en français, depuis le début des années quatre-vingt, le sens nouveau (calqué sur l'anglais *mouse*), de « boîtier connecté à un ordinateur ».

L'un des procédés discursifs les plus actifs à l'origine du néologisme sémantique est la métaphore, qui se fige et finit par passer en langue.

5.2.3 La création phonologique :

La création langagière se fait avec l'adaptation des emprunts sur le plan phonologique.

En effet, les phonèmes sont différents d'une langue à l'autre, cette différence réside au niveau de la prononciation, par exemple, la distinction entre voyelles longues et voyelles brèves dans certaines langues n'existe pas en langue française.

Par ailleurs, si on ignore un phonème on peut le remplacer par un autre plus proche. Enfin, chaque graphie du mot a des phonèmes correspondants.

6 Description et interprétation du corpus :

La création langagière par emprunt et calque :

- ❖ **Break** : terme emprunté directement à la langue anglaise, et qui désigne « une pause ».
- ❖ **Boss** : ce mot qui désigne « patron ou chef de bande », est emprunté de la langue anglaise.
- ❖ **Cool** : adjectif emprunté à l'anglais, et qui signifie « décontracté et détendu ».
- ❖ **Fechlesse** : calqué sur le substantif français « faiblesse », *fechlesse* est composé du radical *fechla* dont l'origine arabe dialectal algérien veut dire « faiblesse » et du suffixe français *esse*, l'ensemble exprime la même situation.
- ❖ **Fashion** : ce mot est considéré comme un emprunt de l'anglais, et qui signifie « mode », « être fashion » veut dire « être à la mode ».

Enquête

❖ **Notani** : néologisme dont l'équivalent en français « il m'a noté ».

« Not » est l'équivalent de « noté ».

« a » est l'équivalent de « lui ».

« ni » est l'équivalent de « m' ».

❖ **New** : emprunt de l'anglais qui veut dire « nouveau ».

La création langagière lexicale :

❖ **Ado** : troncation de la dernière syllabe du mot « adolescent », appartenant à la langue française.

❖ **Blème** : troncation de dernière syllabe du mot « problème », appartenant à la langue française.

❖ **Chocation** : ce néologisme est créé en ajoutant le préfixe nominal français **action** au radical français **choc** pour avoir le sens du « grand choc ». ce procédé étant encore la suffixation.

❖ **Exo** : troncation du mot français « exercice », il s'agit de la suppression des deux dernières syllabes du mot.

❖ **Hijabiste** : ce néologisme de suffixation n'est qu'une association du radical **hijab**, appartenant à la langue arabe est qui désigne « voile que porte les femmes musulmanes », avec le rajout du suffixe français **iste**, l'ensemble de ce procédé veut dire « femme voilée ».

❖ **Mouchkilation** : ce néologisme par suffixation est beaucoup utilisé par les jeunes pour désigner « un grand problème rencontré ». il est formé du radical **mouchkil** qui signifie « problème » et un suffixe **action** appartenant à la langue française.

La création langagière sémantique :

❖ **Accoucher** : ce mot n'est pas employé au sens classique du terme « mettre au monde un bébé », mais son emploi désigne « se dépêcher de parler ».

❖ **Branché** : « ça me branche » a le sens de « ça m'intéresse, ça me plaît et ça me passionne » et non pas le sens « être au courant ou à la mode ».

❖ **Fort** : ce signe linguistique qui existe en langue française a une autre signification différente à celle du classique, ce n'est plus le sens de « robuste et puissant » mais « superbe et merveilleux ».

Enquête

- ❖ **Grave** : dans le parler de jeunes, cet adjectif a le sens de « nul, ridicule ou bête » et non pas « avoir des conséquences fâcheuses ».

La création langagière phonologique :

- ❖ **Bijour** : ce néologisme est utilisé comme formule de salutation à la place de « bonjour », sur le plan de phonologie, nous avons pu remarquer l'emploi de la voyelle orale, antérieure, non-arrondie et fermée [i] à la place de la voyelle [ô] (nasale, postérieure, arrondie et ouverte).
- ❖ **Ça fa** : employé à la place de la locution française « ça va ». la création phonologique est apparue clairement à travers l'emploi de la consonne orale, constrictive, labio-dentale sourde [f] à la place de la consonne orale, constrictive, labio-dentale et sonore [v].
- ❖ **Prof** : sur le plan phonologique, nous signalons la prononciation du [r] roulé à la place du [R] grasseyé.

7 Conclusion partielle :

Nous venons de passer en revue les procédés de création langagière utilisés par les lycéens de la ville de Mostaganem. Notre seul objectif était de décrire leur parler et précisément en langue française.

Les jeunes éprouvent le besoin d'être brefs et concis. Ils cherchent à se distinguer de leurs aînés par la langue qu'ils parlent. Les variétés de français utilisées par ces jeunes de notre enquête se répartissent suivant un axe qui comporte des créations au niveau lexical, phonologique et sémantique dont nous avons déjà présenté en détail. Parmi les procédés propres aux jeunes enregistrés, nous signalons la combinaison de la création phonologique dans, "Bijour", "Ça fa", la création sémantique dans "Accoucher", "Fort", "Grave",..., création lexicale dans "Chocation", et enfin la création langagière par emprunt et calque dans "Break", "Cool", "Fechlesse" et "New".

Cette analyse dévoile une capacité de création spécifique de ces jeunes. Elle s'interpréterait par une forte volonté de se distinguer de l'adulte et de parler un français propre à eux pour une affirmation identitaire.

CONCLUSION

Conclusion

Conclusion :

Dialoguer avec les jeunes c'est se lancer dans une vraie aventure linguistique. On sait parfaitement qu'une langue dite vivante est une langue qui bouge, qui change et qui évolue sans cesse. Le lexique est en évolution : Certains mots s'intègrent durablement dans le vocabulaire et d'autres disparaissent vite.

Les jeunes ont créé leur propre langage. Les jeunes lycéens de la ville de Mostaganem qui ont fait l'objet de notre enquête, usent de la langue française : Le Français dans leur langage est une façon de se servir de la langue de Voltaire. Ils veulent se distinguer de l'adulte et parler pour affirmer leur identité en utilisant des mots et des expressions nouveaux et inconnus, créés à partir des préfixes et des suffixes, du calque, d'emprunts même de la langue maternelle, ils raccourcissent les mots et suppriment les syllabes,... Ce langage est incompréhensible pour ceux qui ne font pas partie de ce groupe.

Notre étude portait sur l'analyse des pratiques langagières du français utilisé par les lycéens de la ville de Mostaganem. Notre problématique était de savoir les vraies pratiques langagières ainsi que la spécificité du français utilisé par ces jeunes. Pour aborder cette question, nous avons jugé nécessaire de commencer notre mémoire par un aperçu historique sur la sociolinguistique urbaine ; le domaine où s'inscrit notre recherche : Nous avons affirmé que la sociolinguistique n'est pas urbaine par excellence parce qu'elle envisage les phénomènes langagiers dans une perspective plus large que l'urbanisation. Son objet donc, est l'étude des effets de l'urbanisation sur la forme des langues ainsi que sa distribution. Elle s'occupe particulièrement aux nouveaux langages des jeunes.

Grâce aux stratégies inventées par les jeunes dans l'écrit et l'oral, la langue française évolue et continue d'évoluer.

Leur seul but est de se distinguer et d'exprimer leur identité face à l'adulte sans tenir compte de la langue.

Au cours de notre dernier chapitre, nous avons présenté dans la première section les méthodes d'enquête ainsi que l'échantillonnage en expliquant la manière dont nous avons collecté le corpus. Nous avons jugé nécessaire d'entamer les procédés de création langagière de la langue française, dans la première partie de la deuxième section pour pouvoir analyser celle des jeunes lycéens, dans la deuxième partie.

À travers l'analyse des mots enregistrés et pris en charge, nous avons constaté que les jeunes dans leur parler font appel aux emprunts, aux calques, on a remarqué des néologismes de sens et de forme et même des créations phonologiques.

Parler français dans le langage des jeunes fait partie intégrante de leur vie quotidienne. Ils veulent se distinguer des parents et des aînés, au lycée comme ailleurs. Il existe bel et bien une langue propre aux jeunes, une langue parfaitement identifiable qui fonctionne comme outil de communication de toutes les langues, avec ses variantes locales et ses nuances sociales et culturelles.

Conclusion

Le travail que nous avons présenté n'est qu'une tentative de dégager la spécificité de la langue française et de mettre l'accent sur ses différentes variations dans le parler des jeunes. En ajoutant que ces pratiques langagières de ce français ne se limitent pas à l'oral, ils le dépassent pour toucher le code écrit.

Conclusion

Bibliographie :

Ouvrages Généraux :

- ASSALAH- RAHAL, S., *Plurilinguisme et migration*, L'Harmattan, Paris, 2004.
- CALVET, J.-L., *Les voix de la ville : introduction à la sociolinguistique urbaine*, Payot et rivages, Paris, 1994.
- CALVET, J.-L., *La sociolinguistique*, coll. Que sais- je ?, PUF, Paris, 2005.
- DE SAUSSURE, F., *Cours de linguistique générale*, Editions ENAG, 1994.
- LABOV, W., *Sociolinguistique*, Editions de Minuit, Paris, 1976.
- TALEB-IBRAHIMI, K., *Les Algériens et leur(s) langue(s)*, Editions El- Hikma, Alger, 1997.

Ouvrages collectifs et articles de revues :

- BULOT, T., « L'essence sociolinguistique des territoires urbains : un aménagement linguistique de la ville »
- BULOT, T., « Les parlers jeunes et la mémoire sociolinguistique. Questionnement sur l'urbanité langagière » dans *Les parlers jeunes, Pratiques urbaines et sociales*, Cahiers de sociolinguistique n°9, PUR., Rennes, 2004, p.133-147.
- CAUBET, D., et al. « Parlers jeunes et jeunes urbains : Le nécessaire inventaire » dans *Parlers jeunes, ici et là-bas, Pratiques et représentations*, L'Harmattan, Paris, 2004, p.7-15.
- IDRISSE, A. N., « L'impact du français sur le lexique de l'arabe marocain » dans *Emprunts linguistiques, empreintes culturelles*, L'Harmattan, 2007, Paris, p.67-86.
- KARA ATTIKA, Y., « L'alternance codique comme stratégie langagière dans la réalité algérienne », dans *Langues et contacts de langues dans l'aire méditerranéenne, Pratiques, représentations, gestions*,
- LAMBERT, P., et al. (Dir.), « Politique linguistique en Algérie : insécurité au sommet, ouvertures à la base » dans *Variations au coeur et aux marges de la sociolinguistique*, L'Harmattan, Paris, 2007, p.55-64.
- TALEB- IBRAHIMI, K., « Analyse et confrontation des productions langagières de jeunes Algériens en milieu d'origine et en milieu d'accueil » dans *Les Algériens en France. Genèse et devenir d'une migration*, Publisud, 1985, p.311-319.

Sitographie :

- BOYER, H., « Le français des jeunes vécu/ vu par les étudiants : Enquêtes à Montpellier, Paris, Lille », 2004, art. en ligne :

<http://www.revues.mshparis.fr/vernumpub/Boyer%20D%3Agebat.pdf?idpub=545>

Conclusion

- DERRAJI, Y., « Le français en Algérie : Langue emprunteuse et empruntée », art. En ligne : <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/13/derraji.html>
- SOURDOT, M., « La dynamique du langage des jeunes », Revue électronique : RESONANCE, Juin 2003, sur : <http://www.ordp.vsnet.ch/fr/resonance/2003/juin/sourdote.htm>